

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 025-212501332-20220712-DELIB202241-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 12 juillet 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Représentés : 5
- Absents : 3

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 04 juillet 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13 juillet 2022

Catherine BOTTERON



L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Marie-Christine BERTRAND, Annie POIGNAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Philippe PRENEL, Daniel BARTHOD, Fabien PELLETIER, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, M. Christophe MAILLARDET donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à Mme Annie POIGNAND, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER

Absents : Mrs Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Renaud COLSON

- Délibération 2022-41 : décisions du maire

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite à la délibération du Conseil Municipal n° 2020-33 en date du 08 octobre 2020, prises en application des articles L.2122 22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il lui appartient de rendre compte des décisions qu'elle a prises.

Les Décisions du Maire, portant les numéros DM n° 2022-15 et 2022-18 sont consultables en Mairie et ont été envoyées par mail avec la convocation au présent conseil.

Le Conseil Municipal donne acte au rapporteur des informations rapportées.

Votants : 16

Pour : 16

Contre :

Abstention :